

**ACTIVITÉ D'ÉVALUATION FORMATRICE
EN LIEN AVEC LES USAGES DU NUMÉRIQUE
PROPOSÉE PAR MARION DELPECH**

(LYCÉE DU PAYS DE SOULE, CHÉRAUTE, 64)
ACADÉMIE DE BORDEAUX

STAGE DU 23 MARS 2018

CRÉATION D'UN SUJET TYPE BAC

Classe : Terminale

Durée : 2h

Place dans le programme : Sociologie

Thème – Intégration, conflit et changement social

Chapitre : Quels sont les liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Pré-requis :

- ✓ Notion d'instances d'intégration, intégration sociale, cohésion sociale
- ✓ Les élèves ont déjà travaillé sur l'évolution des instances d'intégration (mais on pourrait également le faire avant qu'ils n'aient traité cette partie du cours – ils l'a découvriraient avec cette activité)
- ✓ Savoir-faire : Maitriser l'épreuve composée – Partie 3 du baccalauréat
Les pourcentages, le taux de chômage, diagramme en bâtons, courbes.

Objectifs :

- ✓ En termes de connaissances : maitriser l'évolution d'une instance de socialisation et son impact sur son rôle intégrateur (affaiblissement ou maintien).
- ✓ Maitriser l'épreuve EC3 du baccalauréat
- ✓ Apprendre à s'auto-évaluer, à élaborer des critères d'évaluation
- ✓ Savoir identifier des sujets type BAC

Modalités de l'activité formatrice :

- ==> Par le travail de groupe
- ==> Par la concertation, discussion et autocorrection des élèves entre eux
- ==> Par le partage des connaissances et la comparaison des travaux des différents groupes
- ==> Par la réalisation d'une tâche complexe avec plus ou moins d'aides selon les élèves

DOSSIER :

Révision de la méthodologie de l'EC3 et de la dissertation

Travail de groupe :

Après avoir formé 8 groupes de travail (de 4 élèves chacun) vous allez chacun **produire un sujet de BAC type EC3 ou dissertation**. Chaque groupe travaillera sur un sujet différent sur le Chapitre « Quels sont les liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? »

8 groupes de travail = 8 sujets différents

6 groupes travaillent sur des EC3

- Groupe 1 = Importance du rôle intégrateur de la famille
- Groupe 2 = Affaiblissement du rôle intégrateur de la famille
- Groupe 3 = Importance du rôle intégrateur de l'école
- Groupe 4 = Affaiblissement du rôle intégrateur de l'école
- Groupe 5 = Importance du rôle intégrateur du travail
- Groupe 6 = Affaiblissement du rôle intégrateur du travail

2 groupes travaillent sur un sujet de dissertation

- Groupe 7 = Une instance d'intégration et l'évolution de son rôle
- Groupe 8 = Un sujet de dissertation sur le I du chapitre

CONSIGNES à suivre

- 1) Rédiger le libellé exact de votre sujet en collant le plus possible aux indications complémentaires
- 2) Choisir les documents qui permettront de traiter le sujet
- 3) Créer une véritable grille de correction détaillée, en explicitant chaque critère de réussite, ainsi qu'un barème et des points de vigilance ou points de valorisation si vous le désirez
- 4) Rédiger un plan détaillé ainsi qu'une intro et une conclusion, qui seront la correction de votre devoir.

RAPPEL DES INDICATIONS COMPLEMENTAIRES (pour former le libellé du sujet)

Indications complémentaires
Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la <i>complémentarité des fonctions sociales</i> n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale.

RAPPEL des attentes de l'EC3

Les attentes	Critères de réussite	Points de vigilance	Barème
Réponse au sujet			
Organisation du raisonnement			
Maîtrise des connaissances pertinentes			
Exploitation pertinente des documents			

RAPPEL des attentes de la dissertation

Les attentes	Critères de réussite	Points de vigilance	Barème
Capacité à élaborer une problématique pour répondre à la question posée			
Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet			
Capacité à mobiliser des informations pertinentes du dossier pour traiter le sujet			
Capacité à apporter une réponse structurée en cohérence avec le sujet			
Capacité à s'exprimer clairement et à soigner la présentation et l'orthographe			

DOSSIER DOCUMENTAIRE sur la FAMILLE

Vincent a rencontré Alice. Il était alors séparé de Catherine depuis un an. Ses deux filles résident principalement avec leur mère, qui s'est remise en couple à plusieurs centaines de kilomètres. Vincent ne vit avec ses enfants que durant les vacances scolaires. Alice, de son côté, est divorcée de Pierre depuis peu. Elle vit avec sa petite fille, Mathilde. Pierre, qui réside à proximité, reçoit sa fille au moins un week-end sur deux, selon les termes de son droit de visite, mais souvent aussi en semaine. Il a maintenu des rapports étroits et amicaux avec Alice. Il ne s'est pas remis en couple.

[Pour Alice et Vincent, la famille est une chose complexe] à géométrie variable, avec des moments à deux, mais aussi des moments à trois, et même à cinq, pendant les vacances. La recomposition d'un ménage complexe met donc au centre de l'histoire conjugale des arbitrages

d'un type nouveau concernant la domesticité. On ne peut plus entrer dans la famille progressivement, passant du couple sexuel à la mise en ménage, puis du couple cohabitant au désir d'enfant, les expériences s'agrégeant, se sédimentant, mais prenant aussi progressivement sens et forme. La famille recomposée saute les étapes : les enfants sont déjà là et il n'est pas indifférent que chacun en ait eu d'une précédente union, ou seulement l'un des deux. Dans cette famille, il y a le couple et son espace, les deux familles dissociées, mais qui restent constituées par la circulation des enfants.

La recomposition familiale est donc un processus complexe qui comprend plusieurs étapes et implique toute une série d'arbitrages plus ou moins explicites [concernant la cohabitation ou le remariage]. Certes, choisir de cohabiter ou non et d'instituer une relation conjugale

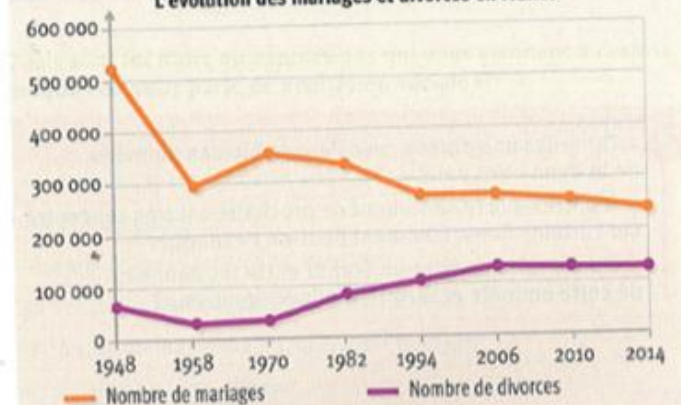
n'est pas spécifique aux familles recomposées. Mais, comparativement aux premières unions, la recomposition se pose dans des termes radicalement différents car elle contraint de prendre en compte le passé de l'un et de l'autre conjoints.

Claude MARTIN, « Recomposer l'espace intime et familial », *Terrain*, n° 36, « Rester liés », 2001, mars 2007, <http://terrain.revues.org>.

QUESTIONS

1. Lire. Représentez les liens de la famille recomposée de Vincent et Alice sous forme de schéma.
2. Analyser. Quelles sont les difficultés auxquelles doit faire face une famille recomposée ?
3. Déduire. Une séparation met-elle fin à la famille telle qu'elle était constituée auparavant ? Dans quel cas ?

L'évolution des mariages et divorces en France



Insee, Bilan démographique 2014.

Taux de pauvreté selon la composition du ménage

	Répartition de la population (en %)	Taux de pauvreté (en %)
Personnes seules	9,3	18,3
Familles monoparentales	8,6	36
Couple sans ou avec enfant	26,8	7,4
Couples avec deux enfants ou plus	33,1	14,4

Champ : France métropolitaine.

INSEE, DGFiP, CNAF, CNAV, enquêtes revenus fiscaux et sociaux 2012.

La grande majorité des adultes qui déclarent avoir été aidés pour trouver un emploi l'ont été par un membre de la famille au sens large. Cette aide peut prendre la forme d'informations, ou de recommandations. Ainsi, dans une usine d'embouteillage des eaux minérales, le personnel essaie « de transmettre le privilège d'appartenir à l'entreprise, d'une génération à la suivante, c'est-à-dire de faire entrer leurs enfants dans la " boîte " ». C'est par un mécanisme simple que cette opération se déroule : les emplois saisonniers, pendant les périodes de vacances, sont réservés aux enfants du personnel qui peuvent ainsi commencer un trajet qui les mène d'emplois temporaires à ceux d'intérimaires puis à une embauche définitive.

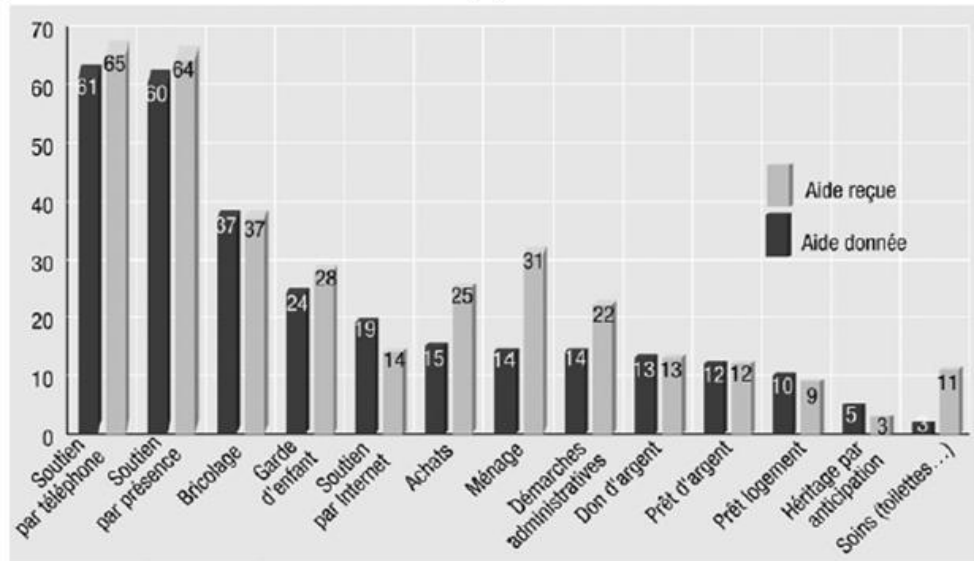
Cet usage de la parenté ne mérite pas le terme que l'auteur lui attribue, le népotisme ouvrier. En effet, selon le *Robert*, le népotisme désigne un « abus qu'un homme en place fait de son crédit, de son influence pour procurer des avantages, des emplois aux membres de sa famille ». Au nom de quoi peut-on estimer qu'il y a abus ? L'emploi de ce terme, associé au fait que, dans l'usine au moins, ce circuit d'embauche fonctionne sans grande publicité, souligne son caractère assez peu légitime dans une société méritocratique. D'un point de vue sociologique, il faut lui substituer le concept de capital social de relations qui désigne, chez Pierre Bourdieu, le fait que la valeur d'un individu n'est pas fixée uniquement par le montant du capital possédé par celui-ci, mais qu'elle dépend aussi des ressources qui peuvent être mobilisées à travers le réseau de relations familiales, à la condition de ne pas le réserver aux familles les plus riches.

L'efficacité d'un tel mécanisme selon lequel « le volume du capital détenu à titre individuel par un agent individuel s'accroît d'un capital possédé par procuration » révèle les limites de la domination du capital scolaire et de la logique individualiste dans les sociétés contemporaines.

Source : *Sociologie de la famille contemporaine*, DE SINGLY François, 1999.

Les aides données et les aides reçues au sein de la famille.

Proportion d'individus ayant reçu de l'aide ou apporté cette aide à l'un des membres de leur famille* au cours des 12 derniers mois (%)



* Membre de la famille extérieur au ménage

Source : « Une famille solidaire », *Consommation et modes de vie*, BIGOT Régis, février 2007.

On considère trop souvent que le masculin et le féminin relèvent de l'ordre de la nature alors qu'ils sont largement produits par la culture. Les caractéristiques associées aux hommes et aux femmes dans n'importe quelle société sont façonnées par la socialisation qui permet l'intériorisation de normes de comportement sexuées d'autant mieux acceptées qu'elles paraissent naturelles. Cette socialisation commence dès le plus jeune âge et même dès la naissance. Comme nous le rappelle Marie Duru-Bellat les parents se comportent différemment selon le sexe de l'enfant. Ils stimulent, par exemple, davantage le langage chez une fille (en lui parlant, en répétant les bruits qu'elle émet...) et la motricité chez un garçon (en le poussant à marcher, à attraper les objets...). L'expression est érigée en caractéristique féminine et l'action en caractéristique masculine.

La construction du genre se poursuit avec l'apprentissage des stéréotypes comportementaux, à travers les jeux, les jouets et les histoires enfantines. Les personnages des livres et des dessins animés participent à véhiculer des modèles du masculin et du féminin dont s'imprègnent les plus jeunes. Elena Gianini Belotti note que la « force émotive avec laquelle les enfants s'identifient à ces personnages confère à ces derniers un grand pouvoir de suggestion, qui se trouve renforcé par d'innombrables messages sociaux tout à fait cohérents ». Dans les contes traditionnels, par exemple, le héros est le plus souvent un homme qui se distingue par son courage, sa résolution et son goût pour l'action et le combat. L'héroïne est au contraire plutôt passive, humble, patiente et travailleuse. Ces histoires signifient fortement les qualités de sexe attendues. Elles sont d'ailleurs prolongées par les jouets offerts aux jeunes enfants, qui répondent à une nette division entre les sexes : les poupées, les trousseaux à maquillage, les mini-appareils électroménagers pour préparer les filles à leur rôle futur de femme, de mère et d'épouse ; les armes factices, les voitures ou les jeux de construction, plus conformes aux stéréotypes de la virilité, pour les garçons. Ces accessoires contribuent à ce que les garçons et les filles se comportent selon les images en vigueur dans la société.

Source : *La famille*, JONAS Nicolas, 2007.

Les médias, très présents dans la vie quotidienne des familles, sont un des nouveaux prescripteurs de normes concernant divers domaines de la vie privée : magazines (surtout féminins), guides pratiques, littérature spécialisée, forums sur internet, reality show, etc. [...]

L'industrie culturelle a (aussi) conçu tout un marketing destiné aux enfants. Il joue à la fois sur le grégarisme (« être comme les copains ») et l'aspiration à devenir autonome au plus vite (« je suis une personne à part entière »). Ainsi les normes de la classe d'âge (style de consommation, goûts vestimentaires et musicaux, aspirations) opposent-elles leur légitimité aux normes parentales ou scolaires. [...] Dans ce paysage saturé et brouillé, qui donne l'impression d'une cacophonie, le rapport à la norme est désormais marqué par l'anxiété et source de tensions. Les individus sont tiraillés entre des orientations qui leur semblent également légitimes. Une partie des problèmes que rencontrent les familles au quotidien résulte de cette difficulté à articuler, tenir ensemble,

ces différentes normes. Ainsi, en matière éducative, la famille est écartelée entre les nouvelles normes de l'épanouissement de l'enfant (l'enfant est une personne, les parents des « accompagnateurs » qui doivent l'aider à se construire et à devenir lui-même), la pression croissante du groupe des pairs, la présence des médias et du marché et le désir des parents d'assurer la position sociale de leurs enfants.

Jean-Hugues Déchaux, « La famille à l'heure de l'individualisme », *Ceras - revue Projet*, n° 322, juin 2011.

À savoir La **socialisation** désigne l'ensemble des mécanismes par lesquels les personnes font l'apprentissage des valeurs et des normes en vigueur dans une société ou dans un groupe donné. On distingue la **socialisation primaire**, assurée pour l'essentiel par la famille ou l'école, de la **socialisation secondaire**, associée davantage aux groupes de pairs (amis, collègues,...).

DOSSIER DOCUMENTAIRE sur L'ECOLE

L'école est un objet d'étude familier pour le sociologue : l'évolution historique a conduit à accorder une place de plus en plus grande à l'école dans le processus de socialisation (l'entrée à l'école s'effectue très tôt, et la sortie en est progressivement différée). [...] L'école est également le résultat d'un ensemble de projets, édifiés notamment par l'État, visant à édicter des normes sociales et à les imposer à un moment où l'individu est jugé plus malléable⁽¹⁾ : de la formation du citoyen, à la nécessité de préparer à la vie active, l'école se voit assigner des objectifs qui débordent et de loin la transmission de savoirs. [...] Si Durkheim perçoit la contingence des savoirs certifiés par l'école⁽²⁾ [...], il insiste également sur le rôle accru que celle-ci exerce dans la socialisation. Ce phénomène n'a cessé de prendre de l'importance en raison de la place grandissante que l'école exerce sur les trajectoires des individus. La scolarisation était, au début du XX^e siècle, déjà assurée dans l'enseignement primaire (premier degré) mais, en revanche, la progression de la scolarisation dans les collèges et les lycées (second degré) n'a cessé d'augmenter depuis (l'âge de la scolarité obligatoire, prolongé à 16 ans en 1959, est, dans les faits, dépassé la plupart du temps aujourd'hui), particulièrement depuis les années 1960. L'enseignement supérieur a connu - avec un certain décalage - le même phénomène. [...] Cette « massification » de l'enseignement secondaire, entreprise à partir des années 1960, et de l'Université, à compter des années 1980, a pour effet de doubler la moyenne du temps passé à l'école depuis le début du siècle : soit 7,7 ans en 1901 contre plus de 14 ans aujourd'hui, ce qui s'accompagne d'une hausse considérable et accélérée du niveau de diplômes détenu : si 1 % d'une classe d'âge détient le baccalauréat en 1900 contre seulement 10 % en 1960, ce taux atteint 59 % en 1994, et 65% en 2010.

Source : Précis de sociologie, Philippe RIUTORT, 2014.

(1) Malléable : qui se laisse former/déformer ou influencer.

(2) Contingence des savoirs certifiés par l'école : les savoirs valorisés par un diplôme par l'école peuvent changer.

Accès à l'emploi selon le diplôme des jeunes entrés dans la vie active en 2007, en France (en %)

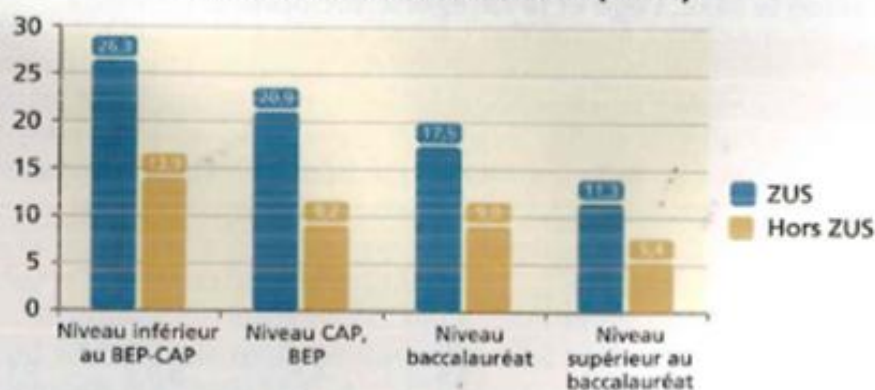
	Principaux contrats lors de la première embauche				Temps partiel
	Contrat à durée indéterminée (CDI)	Contrat à durée déterminée (CDD)	Non salariés	Total	
Non diplômés	20	74	6	100	21
CAP-BEP⁽¹⁾	29	67	4	100	18
Baccalauréat	24	73	3	100	22
Bac + 2	30	66	4	100	13
Licence	37	61	2	100	20
Bac + 5-Master 2	51	46	3	100	8
Ensemble	31	65	4	100	17

Source : d'après Quand l'école est finie. Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), 2012.

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

(1) CAP-BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet d'études professionnelles (BEP) sont des diplômes de la formation professionnelle en France.

Taux de chômage selon le niveau de diplôme et selon le lieu d'habitation (en %)



ZUS : Zones urbaines sensibles, ce sont des zones défavorisées qui bénéficient d'aides spécifiques de l'Etat.

Champ : actifs de 25 à 64 ans résidant en France métropolitaine.

Source : INSEE, enquête Emploi, 2012.

Les Français ont appris, à l'école, que [l'école républicaine ne doit pas être seulement une bonne école, elle doit « sauver » la société]. Les déceptions sont donc très profondes. La première crise est celle de la justice scolaire. [...] Ce sont presque toujours les mêmes qui réussissent et presque toujours les mêmes qui échouent. Les familles s'efforcent de choisir les meilleures filières et les meilleurs établissements en jouant sur le « marché scolaire » public et privé; elles savent bien que l'école donne plus à ceux qui ont déjà plus. Les écarts de performance entre les établissements se creusent et bien des élèves décrochent parce qu'ils pensent ne plus avoir d'avenir à l'école... L'école qui devait unifier la nation est perçue parfois comme l'institution qui divise et sépare les individus en fonction de leur mérite et, au-delà, de leur naissance. [...]

L'école connaît aussi une crise d'efficacité pédagogique. [...] L'école ne serait

efficace que pour les bons élèves et ceux qui sont destinés à l'être. [...]

La troisième crise est une crise d'utilité. La France industrielle avait construit un idéal « adéquationniste » des relations entre le diplôme et l'emploi. Or il ne vaut plus que pour les filières sélectives. À l'exception de l'élite scolaire, l'orientation se fait essentiellement de manière négative. À l'arrivée, un étudiant sur deux travaille dans un domaine qui n'a pas de lien avec sa formation; les étudiants français sont, et de loin, les plus pessimistes d'Europe; inquiets et déçus, ils se sentent toujours menacés d'être déclassés.

Entretien avec François DUBET par Gérard COURTOIS,
« La crise scolaire est politique »,
Le Monde, 31 août 2013.

L'éducation civique, juridique et sociale est une composante maintenant établie de l'enseignement suivi par l'ensemble des élèves du lycée. Elle prend sa place dans un « parcours civique » de formation à la citoyenneté, commencé dès l'école primaire, et approfondi au collège. Les nouveaux programmes proposés pour la classe de seconde et les classes du cycle terminal s'appuient évidemment sur les apports de ceux qui ont créé l'ECJS en 1999. Celle-ci était et demeure un apprentissage, c'est-à-dire l'appropriation des valeurs et des principes de la République, l'acquisition de savoirs et de pratiques. Il s'agit d'aider les élèves à devenir des citoyens libres, autonomes, exerçant leur raison critique au sein d'une démocratie dans laquelle ils sont appelés à agir. [...]

En classe de seconde

« L'État de droit »

Le programme amène les élèves à se poser directement, à travers des études concrètes, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous dans une société démocratique, les droits et les obligations des citoyens français ou étrangers sur le territoire national, en présentant les différentes dimensions du droit (droit pénal, droit public, droit administratif, droit du travail) ainsi que le rôle de la loi et de la justice. [...]

En classe de première

« Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense »

Les grandes institutions de la République doivent être comprises dans leur fonctionnement. Il est tout aussi important de les inscrire dans la vie politique et sociale avec laquelle elles s'articulent. L'analyse du rôle et de la nature des partis politiques, des syndicats, des associations diverses d'une part, du vote et des systèmes électoraux d'autre part, est un élément essentiel de la réflexion.

Source : « Programme d'enseignement d'éducation civique, juridique et sociale en classe de seconde générale et technologique », Bulletin officiel spécial n°9, septembre 2010.

Les ZUS abritent environ 4,5 millions d'habitants et 13% des élèves. Comptant trois fois plus de pauvres, trois fois plus d'immigrés et deux fois plus de chômeurs qu'ailleurs, ces quartiers pourraient s'apparenter à des ghettos urbains. Or plus de la moitié des collégiens et 80% des lycéens habitants ces quartiers étudient en dehors de la ZUS. [...] Cela limite la ghettoïsation. Cependant, pour les familles habitant au voisinage de ces zones, ils constituent une menace. Les résultats des brevets des collèges sont clairs à cet égard : plus un collège compte d'élèves résidant en ZUS, plus ses résultats sont faibles. Au sein des familles du quartier les plus attachés à la réussite de leurs enfants et dans

les quartiers voisins domine la volonté d'éviter à tout prix les établissements scolaires associés à ces quartiers. Une étude portant sur Montpellier conclut que, par dérogation ou recours au privé, 75% des élèves de classe moyenne et moyenne supérieure évitent le collège de secteur dans les quartiers « mixtes ». Ces stratégies font sens : le fait d'habiter en zone urbaine sensible double le risque de retard scolaire d'un enfant de cadre, selon l'observatoire des ZUS.

Note : Les ZUS sont les « zones urbaines sensibles », les quartiers défavorisés que cible la politique de la ville.

Arnaud Parienty, *School Business*, La Découverte, 2015.

Exemples de prénoms « surreprésentés » en 2012 dans des séries du baccalauréat

Bac L	Bac S	Bac ES	Bac STG	Bac ST2S
Alléonor	Augustin	Sixtine	Ahmed	Prescillia
Violette	Henri	Anouk	Nadia	Allison
Marguerite	Hadrien	Capucine	Youssef	Vanessa
Anouk	Pierre-Louis	Victoire	Nassim	Sandy
Nina	Pierre-Antoine	Loulson	Samir	Jessica
> 2,5	> 1,5	> 1,5	> 2,2	> 3,2

Lecture : L'analyse porte sur les prénoms qui apparaissent plus de 60 fois. Les « Alléonor » représentent au total 2 candidates sur 10 000, mais elles sont 6 sur 10 000 candidates au bac « L » : elles sont 3 fois plus nombreuses à passer le bac « L » que ce qui est attendu à partir de leur nombre total.

Coulmont.com

Chômage, sous-emploi et emplois temporaires en 2012 selon le diplôme obtenu 1 à 4 ans après l'obtention du diplôme.

En%	1 à 4 ans après l'obtention du diplôme		
	Taux de chômage	Taux de sous-Emploi ⁽¹⁾	Part des emplois temporaires ⁽²⁾ dans l'emploi total
Diplôme du supérieur	10,3	5,8	26,3
Bac, CAP ⁽³⁾ , BEP ⁽⁴⁾ ou équivalent	24,1	13,2	38,0
Brevet des collèges, CEP ⁽⁵⁾ ou pas diplômés	46,9	17,5	46,5
Ensemble	20,4	9,6	32,5

Champ : France métropolitaine.

Source : INSEE, 2012.

(1) Taux de sous-emploi : proportion d'actifs occupés à temps partiel souhaitant travailler plus parmi tous les actifs occupés.

(2) Emplois temporaires : contrats à durée déterminée, missions d'intérim, emplois aidés.

(3) CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.

(4) BEP : Brevet d'enseignement professionnel.

(5) CEP : Certificat d'études primaires.

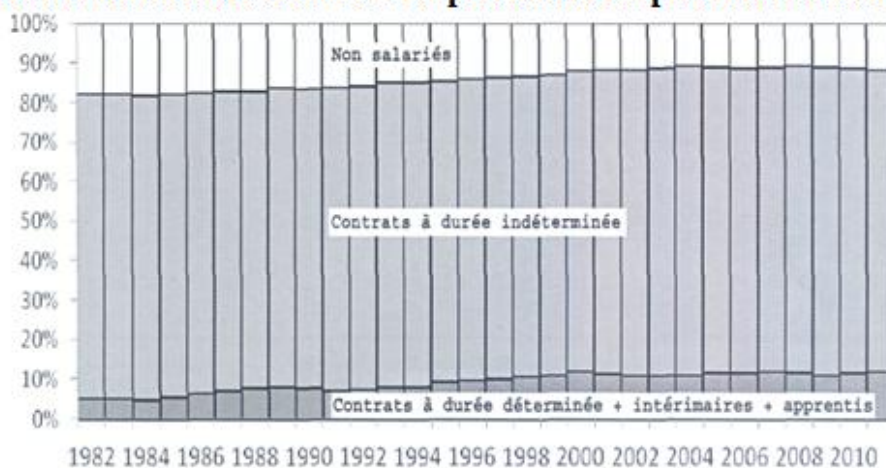
DOSSIER DOCUMENTAIRE sur le TRAVAIL

Question : Pour vous, le travail c'est avant tout... ?

En %	Une contrainte nécessaire pour subvenir à ses besoins	Un moyen de s'épanouir dans la vie
Ensemble	56	44
Total PCS +	49	51
Dont artisan, commerçant	47	53
Dont profession libérale et cadre supérieur	50	50
Profession intermédiaire	62	38
Total PCS -	65	35
Employé	66	34
Ouvrier	65	35
Retraité	46	54

Source : sondage IFOP pour Sud-Ouest-Dimanche, « Les Français et le travail », mai 2014.

Parts des différentes formes d'emploi dans l'emploi total en France



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : d'après INSEE, 2013.

Évolution du taux de chômage selon l'âge et la durée de 2006 à 2012 en France

	2006	2008	2010	2012
Taux de chômage en % de la population active				
Ensemble	8,8	7,4	9,4	9,8
15-24 ans	22,2	19	22,9	23,9
25 - 49 ans	7,9	6,6	8,4	9
50 ans et plus	6	5	6,3	6,8
Chômeurs depuis 1 an ou plus				
En milliers	1 020	785	1 070	1 118
En % du nombre de chômeurs	42,3	37,9	40,4	39,8

Champ : Population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Source : d'après INSEE, 2013.

Le temps de travail demeure symboliquement et matériellement constitutif de la vie des individus. Le cycle de vie s'ordonne en grande partie autour de la période de la vie active : une part importante de la jeunesse est un temps de formation, l'âge adulte est celui de la pleine activité, la retraite désigne tout à la fois un niveau et un mode de vie qui ont à voir avec la période de la vie active. [...] Le travail apporte la reconnaissance sociale, le revenu qui permet à chacun de s'inscrire dans les normes de la consommation et par là même de s'insérer dans la vie sociale. [...] Dominique Schnapper soutient pour sa part que la société moderne est fondée sur la double valeur de l'individu-citoyen et du producteur, que le citoyen moderne acquiert sa dignité en travaillant : « Nous appartenons, que nous le regrettions ou non, à des sociétés organisées autour de la production des biens et services, avec toutes les conséquences qui en découlent sur notre mode de vie, sur la hiérarchie des valeurs et des statuts sociaux, même sur les relations entre les individus à l'intérieur du couple ou entre parents et enfants [...] ». Le travail a certes toujours deux visages : d'un côté, la pénibilité, les contraintes routinières, des dimensions aliénantes ; de l'autre, le moyen de se construire une dignité de citoyen et une identité sociale. [...] Le travail demeure la voie d'accès à l'identité et à la vie sociale, il est une machine à produire de l'identité sociale.

Bruno Flacher, *Travail et intégration sociale*, Bréal, 2008.

La fragilisation des individus dans le travail est fortement intériorisée, voire incorporée. Elle touche divers types de salariés : ceux qui perçoivent la dégradation progressive de leurs compétences dans un contexte qui se modifie, ceux qui subissent une usure physique et des atteintes à leur santé, les victimes d'illettrisme, les salariés en CDD⁽¹⁾ qui craignent de perdre la main faute d'être employé au niveau de leur qualification, les jeunes précarisés, les salariés des entreprises de sous-traitance sur qui pèsent les plus fortes exigences en matière de conformité de qualité, de délai de livraison et de productivité... [...]

La fragilisation du statut salarial⁽²⁾ est facteur d'exclusion, non seulement quand la personne se trouve en situation de précarité d'emploi ou d'exclusion de l'activité productive, mais aussi quand le rapport salarial met en difficulté le salarié dans ses propres capacités à se préserver et à exercer sa capacité d'agir. C'est pourquoi la déréglementation du marché du travail est facteur non seulement de déstabilisation du statut salarial, mais aussi de profonds troubles de l'intégration à un collectif de travail ; cela conduit aussi à intérioriser un sentiment d'incompétence et d'indignité à participer aux différents champs de la vie sociale et politique.

Source : *Travail et intégration sociale*, Bruno FLACHER, 2002.

(1) CDD : contrat à durée déterminée.

(2) Statut salarial : ensemble des droits associés au contrat de travail : stabilité de l'emploi, assurances sociales, formation, etc.

Dans nos sociétés, l'intégration professionnelle assure aux individus la reconnaissance de leur travail, au sens de leur contribution à l'œuvre productive, mais aussi, en même temps la reconnaissance des droits sociaux qui en dérivent. Autrement dit, l'intégration professionnelle ne signifie pas uniquement l'épanouissement au travail, mais aussi le rattachement, au-delà du monde du travail, au socle de protection élémentaire constitué à partir des luttes sociales dans le cadre de l'État-providence. L'exemple des revendications récentes des professionnels des arts et du spectacle en faveur d'une meilleure protection sociale permet de comprendre à quel point l'intégration professionnelle ne passe pas uniquement par l'affirmation de soi dans l'univers du travail, mais qu'elle implique également la reconnaissance de droits dérivés de la logique protectrice de l'État-providence. [...] On peut définir un type idéal de l'intégration professionnelle comme double assurance de la reconnaissance matérielle et symbolique du travail et de la protection sociale qui découle de l'emploi. On peut estimer que la première condition est remplie lorsque les

salariés éprouvent des satisfactions au travail [...]. La deuxième condition sera remplie si l'emploi exercé n'est pas aléatoire et qu'il implique une certaine durée, autrement dit, qu'il permet au salarié de planifier son avenir. [...] Ce type idéal qui conjugue satisfaction dans le travail et stabilité de l'emploi peut-être qualifié d'intégration assurée. Dans ce cas, les salariés peuvent élaborer des projets de carrière et s'investir dans le travail pour les réaliser. Les satisfactions qu'ils en retirent sont l'expression d'une intégration réussie dans l'entreprise, en particulier dans les relations avec les collègues et les supérieurs hiérarchiques.

Serge Paugam, *Le salarié de la précarité*, PUF, 2007.

DOSSIER DOCUMENTAIRE pour les DISSERTATIONS

(en plus des documents précédents)

Motifs d'adhésions aux associations en France métropolitaine (en %)

Raisons indiquées	2002	2010
Pour pratiquer un sport	20,6	27,8
Pour participer à une activité culturelle ou artistique	15,3	25,6
Pour défendre une cause	31,5	40,5
Pour faire respecter ses droits et ceux des autres	29,2	36,6
Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou	61,7	62,7
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	39,1	56,9
Pour vous épanouir, pour occuper son temps libre	47,0	57,4
Pour aider, défendre les intérêts de ses enfants ou d'autres membres de son entourage	16,6	29,1
Pour avoir accès à des renseignements ou des services	23,9	28,5
Autre raison	15,8	17,7

Lecture : en 2002, 20,6 % des adhésions étaient motivées par la volonté de pratiquer un sport. En 2010 cette motivation est avancée dans 37,8% des cas. La somme des pourcentages est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Champ : ensemble des adhésions renseignées par les enquêtes.

Source : « Adhésions et dons aux associations : permanences et évolutions de 2002 à 2010 », Lionel PROUTEAU. François-Charles WOLFF, Économie et Statistique, n°459, INSEE 2013.

Entraide familiale en France en fonction de la nature des services sollicités (en %)

Au cours des deux précédentes années, avez-vous fait appel pour résoudre certains problèmes à des personnes de la parenté, des amis, des voisins, des collègues de travail ?

	Garde d'enfant	Garde d'animal de compagnie	Vacances enfants	Argent pour dépanner	Soutien moral	Conseil pour trouver un emploi	Grosse somme d'argent	Autre problème difficile
A demandé cette aide à l'entourage	94	95	91	79	95	74	45	88
A demandé cette aide mais pas à l'entourage	6	5	9	21	5	26	55	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : parmi ceux qui ont cherché à faire garder leur enfant, 94 % se sont adressés à leur entourage (parents, amis, voisins, collègues de travail) et 6 % ne s'y sont pas adressés (ils ont rémunéré quelqu'un ou confié à une garderie).

Source : « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », Économie et Statistique, n°373, INSEE2004.

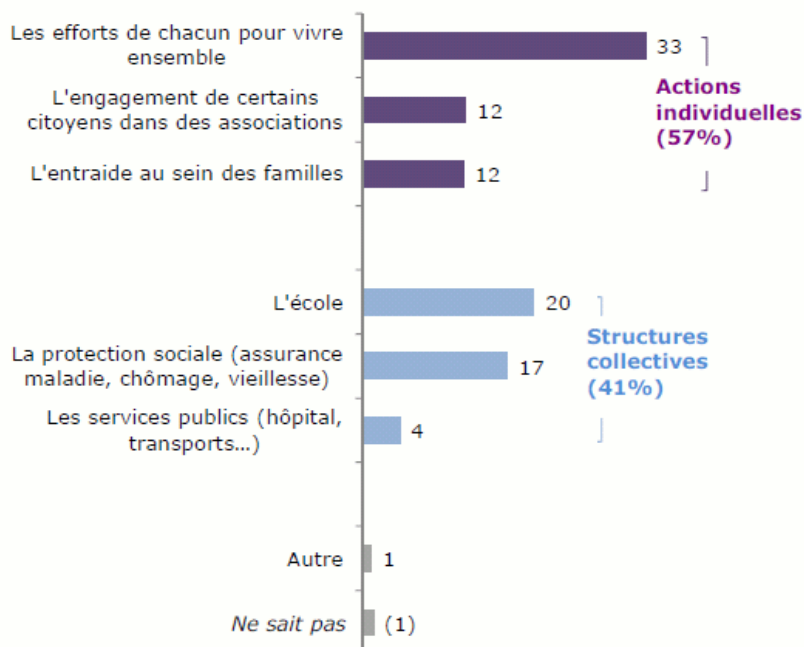
Dominique⁽¹⁾ a travaillé pendant vingt-neuf ans dont vingt-cinq ans dans le secteur de l'animation et de la diffusion du spectacle vivant. A 50 ans, un licenciement le précipite dans le chômage. A ce moment, il ressent un soulagement, tant les conditions d'un exercice professionnel convenable n'étaient plus réunies : « Après plusieurs années de travail dans des villes éloignées de mon domicile, et de responsabilités qui ne permettaient aucune activité de loisir, j'avais envie d'être chez moi, de vivre pour moi et d'avoir du temps ». Mais, la situation allait se compliquer face au chômage qui touche, entre autres, les plus de 50 ans. Six années hors du système et très vite Dominique a eu cette sensation de faire « partie d'un autre monde », celui des chômeurs. Il se présente alors sur le plan social comme « un homme au foyer », et il pense que de nombreux hommes devront assumer, malgré eux, dans un avenir plus ou moins proche ce statut en assumant une partie des tâches ménagères pendant que leur compagne travaille. [...] Dominique, cadre supérieur du secteur culturel, s'est construit une nouvelle vie et depuis septembre 2004 : il est écrivain public bénévole. Il s'investit avec conviction dans ce bénévolat au service de personnes souvent en situation difficile. Il raconte toute l'importance du don de soi, dans une société qui ne cesse de promouvoir l'individualisme, la consommation et la concurrence. Ce bénévolat régulier donne du sens à sa vie : « Je me valorise et j'ai un rôle social, tout cela à partir de mon expérience et de mes acquis. Ma situation de chômeur m'a permis d'apprendre l'humilité. Quand on n'est plus rien, il faut savoir regarder ceux qui sont encore moins : quand je me regarde je me désole, quand je me compare : je me console. La compassion rend humble ».

Source : Le bénévolat des demandeurs d'emploi, Observations et propositions, étude réalisée par Gérard BONNEFON, <http://www.francebenevolat.org>, mars 2008.

(1) Le témoignage de Dominique fait partie des neuf récits « Histoires au chômage » qui rassemblent les entretiens réalisés du mois de septembre 2006 au mois de mai 2007 auprès de 27 demandeurs d'emploi rencontrés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».

La cohésion sociale, un phénomène à deux dimensions

Selon vous, aujourd'hui en France, qu'est-ce qui contribue le plus à renforcer la cohésion sociale ? (en %)



Source : Enquête « Conditions de vie et Aspirations », CRÉDOC, 2011.

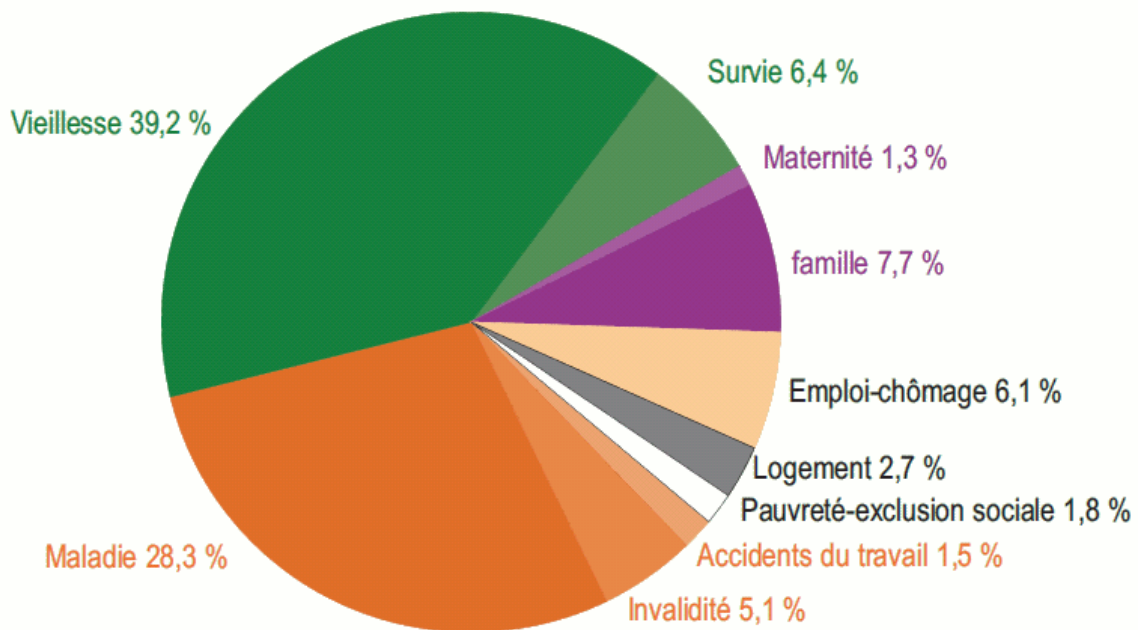
Champ : Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2006 personnes âgées de 18 ans et plus.

Depuis le milieu des années 1980, il apparaît tout d'abord que les salariés sont plus autonomes dans leur travail : quel que soit le sexe et quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, ils déclarent être moins soumis à leurs supérieurs hiérarchiques, ils interviennent également plus librement pour régler les incidents et s'arrangent davantage entre collègues pour échanger du travail. Quel que soit l'indicateur retenu, cette évolution est régulière. [...]

Il ne faut pas toutefois s'en tenir à ce premier constat : si les salariés sont, dans l'ensemble, plus autonomes, ils sont en même temps confrontés à des contraintes plus fortes dans les rythmes de travail. De 1984 à 1998, la proportion de salariés qui déclarent que leur rythme de travail est imposé par une demande extérieure, en l'occurrence le marché, est passée de 39% à 65%. Cette tendance à l'intensification du travail est aussi régulière que la tendance à l'autonomie. Elle touche également les hommes et les femmes et toutes les catégories socioprofessionnelles.

Source : « Dans quel sens peut-on parler de disqualification sociale des salariés ? », PAUGAM S., juin 2001.

Ventilation des prestations de protection sociale par risques en France (en %)



Source : Comptes de la protection sociale, DREES, 2009.

Les différentes formes de solidarité familiale en France en 2007 (en %)

	Membre de la famille qui habite avec l'enquêté	Membre de la famille qui n'habite pas avec l'enquêté	Ensemble
Service rendu	63	70	84
Soutien moral	53	65	75
Aide financière	28	23	41
Ensemble	67	79	89

Lecture : 75% des Français ont bénéficié de soutien moral de la part de leur famille au cours des douze derniers mois.

Source : « Baromètre des solidarités familiales », CREDOC, 2007.

Les relations au travail

« Votre travail vous permet-il de faire de nombreuses rencontres et d'avoir de nombreux échanges avec les autres ? » (en %)

	Oui	Non
Sexe		
. Homme	84	16
. Femme	81	19
Âge		
. 18 - 24 ans	81	19
. 25 - 39 ans	84	16
. 40 - 59 ans	82	18
Profession - Catégorie sociale		
. Indépendant	82	18
. Cadre et profession intellectuelle supérieure	91	9
. Profession intermédiaire	90	10
. Employé	78	22
. Ouvrier	73	27
Ensemble de la population	83	17

Champ : actifs occupés.

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013.

Depuis quelques décennies, la société française est marquée par de profondes mutations des structures familiales.

[...] Les couples, mariés ou non, sont affectés par des séparations de plus en plus fréquentes : environ une union sur trois, voire une sur deux en région parisienne, s'achève aujourd'hui par une rupture.

Il en résulte un accroissement considérable du nombre de familles monoparentales⁽¹⁾, alors que pendant longtemps celles-ci n'avaient représenté qu'une faible proportion de l'ensemble des familles, la monoparentalité étant autrefois pour l'essentiel issue du veuvage. En 1999, [...] on dénombrait 1,5 million de familles monoparentales, soit plus du double qu'au début des années 1960. Près d'une famille sur cinq était une famille monoparentale et 15 % des enfants, c'est-à-dire 2,4 millions au total, vivaient au sein d'une telle famille.

Ce développement de la monoparentalité va de pair avec la multiplication des recompositions familiales [...].

En 1999, la France comptait plus de 700 000 familles recomposées⁽²⁾, soit 8 % de l'ensemble des familles, ce qui représente une hausse de près de 10 % par rapport au précédent recensement de 1990. 1,5 million d'enfants vivaient alors dans une famille recomposée, soit 8,7 % des enfants.

Source : *Familles monoparentales, familles recomposées : un défi pour la société française*,
Gisèle GAUTIER, Rapport d'activité du Sénat, 2006.

(1) famille monoparentale : adulte vivant seul avec des enfants.

(2) famille recomposée : un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints.